



## Procédure de consultation

# Professionnalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

## Q u e s t i o n n a i r e

### 1. Taille et structure des APEA

#### a/ APEA intercommunale

L'avant-projet retient la constitution de 9 APEA intercommunales au maximum. Adhérez-vous à cette variante et, le cas échéant, quelle variante a votre préférence ?

9

7

6

5

3

Motivation :

---

---

---

---

---

#### b/ Antennes

Quelle est votre position quant à l'instauration d'antennes, en particulier dans les vallées ?

Motivation :

---

---

---

---

---

#### c/ APEA cantonale

1° Considérez-vous qu'une cantonalisation administrative des APEA serait une option à retenir en lieu et place de la variante intercommunale, sachant qu'une cantonalisation n'équivaut pas à une centralisation ?

Motivation :

---

---

---

---

---

---

2° Considérez-vous qu'un tribunal de la famille et, par voie de conséquence, une spécialisation des juges de district serait une option envisageable ?

Motivation :

---

---

---

---

---

---

## 2. Composition de l'APEA

a/ Etes-vous favorable à ce que l'APEA soit présidée par un juriste ?

Oui

Non

Motivation :

---

---

---

---

---

---

b/ Taux d'activité

Etant un élément central de la professionnalisation, quelle est votre opinion quant aux taux d'activité proposés des membres de l'APEA ?

1° Président : 80 à 100%

Oui

Non

Motivation :

---

---

---

---

---

---

2° Membres : 40 à 50%

Oui

Non

Motivation :

---

---

---

---

---

---

c/ Eu égard à la nécessaire interdisciplinarité commandée par le droit fédéral, que pensez-vous :

1° **du fait que le juge de commune n'est plus membre de droit de l'APEA ?**

Remarques :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2° **du profil interdisciplinaire des membres ?**

Remarques :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

d/ En raison du fait que les membres de l'APEA sont membres d'une autorité ordinaire de première instance et de l'importance des décisions prises, quel est votre avis concernant :

1° **les exigences fixées pour être membre ?**  
(pas de mesure de curatelle, âge maximal, absence de poursuites et casier judiciaire)

Remarques :  
.....  
.....  
.....  
.....

2° **la formation continue des membres ?**

Remarques :  
.....  
.....  
.....  
.....

3° **le remplacement du président ?**

Remarques :  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3. Rapport annuel de l'APEA

Afin de faire mieux connaître aux exécutifs communaux l'importance du travail des APEA et d'avoir un outil supplémentaire de contrôle quant à la surveillance administrative exercée par le SJSJ, quelle est votre position par rapport à l'obligation faite à l'APEA de transmettre à l'organe exécutif du groupement de communes son rapport annuel d'activité ?

Remarques :

---

---

---

---

---

---

### 4. Surveillance administrative

Etes-vous favorable au renforcement de la surveillance administrative du SJSJ ?

Oui  Non

Remarques :

---

---

---

---

---

---

### 5. SOC, curateurs et tuteurs

Quelle est votre position quant :

a/ à un SOC au minimum par APEA ?

Remarques :

---

---

---

---

---

---

b/ à l'introduction d'un système de contrôle interne au sein du SOC ?

Remarques :

---

---

---

---

---

---

c/ **à la formation initiale des curateurs et tuteurs professionnels (assistant social ou formation jugée équivalente) ?**

Remarques :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

d/ **à la formation initiale des curateurs et tuteurs privés ?**  
(mise sur pied d'une formation 3-4 modules en journée ou en soirée avec la HES-SO)

Remarques :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

e/ **aux exigences quant aux curateurs et tuteurs (privés ou professionnels) ?**  
(absence casier judiciaire et extrait poursuites)

Remarques :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

f/ **au suivi quant à la formation continue ?**

Remarques :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

g/ **à la fortune équivalente ou supérieure à 500'000 francs, administrée par un professionnel de la gestion financière, à titre de curateur privé ?**

Remarques :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 6. Action récursoire et assurance RC

Que pensez-vous des dispositions :

### a/ précisant l'action récursoire du canton ?

Remarques :

---

---

---

---

---

### b/ introduisant une assurance RC obligatoire des communes ?

Remarques :

---

---

---

---

---

## 7. Disposition spécifique

Quel est votre avis en ce qui concerne l'introduction d'une base légale spécifique permettant à l'autorité de surveillance administrative de recevoir les arrêts rendus par le Tribunal cantonal en matière de protection de l'enfant et de l'adulte ?

Remarques :

---

---

---

---

---

## 8. Incompatibilités

Etes-vous en faveur de la modification de la loi sur les incompatibilités ?

Oui

Non

Remarques :

---

---

---

---

---

